

Programme pluriannuel d'entretien de l'Oise et de ses différents bras

TRANCHE 5

Compte-rendu de la réunion de chantier 23 novembre 2017

Lieu :	Rue du marais, 02240 Brissay-Choigny
--------	--------------------------------------

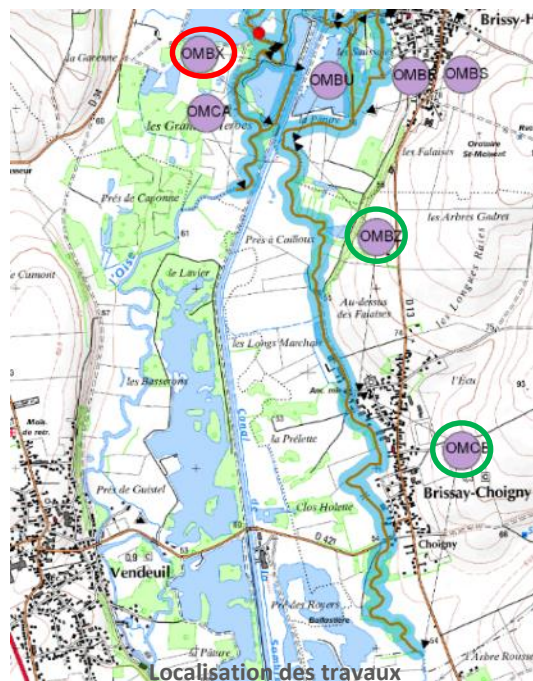
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AVAL AXONAISE	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Ets MASCITTI NINO SA

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat			X
Maurice THUET	1 ^{er} Vice-président	X		
Bruno GRADELET	2 ^{ème} Vice-Président			X
Mickael BARBIER	ETS MASCITTI NINO SA	X		
Thierry DESMAZES	Commune de Brissy-Hamégicourt	X		
Richard DUBOIS	Commune de Brissay-Choigny	X		
Denis BOUTEILLER	Commune de Brissay-Choigny	X		
Said HASSAME	Chef de Projet ADERMAS	X		
William HUCHET	Union des syndicats	X		
	Agence de l'eau Seine-Normandie			X
	Entente Oise Aisne		X	
	Conseil Départemental de l'Aisne		X	
	Direction Départementale des Territoires de l'Aisne		X	
	Fédération de l'Aisne pour la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique		X	

Cette réunion concerne l'avancement des travaux d'entretien de l'Oise et de ses différents bras (tranche 5). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise MASCITTI NINO SA. – (Siège Social : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux d'entretien de la ripisylve de la tranche 5 se poursuivent.
- L'entreprise se situe aujourd'hui sur le tronçon OMBX. ○
- Les travaux de l'ADERMAS sur le tronçon OMBY sont toujours en cours.
- Les tronçons OMBZ, et OMCB sont terminés. ○



DETAIL DES TRAVAUX :

- L'entretien de la ripisylve a permis de réaliser une sélection végétative des arbres en bordure de rivière. Des trouées de lumière ont été ponctuellement réalisées, sur les zones les plus denses, afin de favoriser le développement des végétaux herbacés et arbustifs.
- Les arbres abattus ont été laissés à disposition des propriétaires des parcelles concernées. Les branches de petits diamètres ont été mises en andain (dégradation naturelle) ou brûlées in situ.



Sélection végétative et ouverture du milieu, tronçon OMCB



Abattage d'un peuplier jugé dangereux, tronçon OMCB

- Aucune remarque n'a été signalée sur la réalisation des travaux du tronçon OMCB qui est terminé à ce jour.
- Pour la suite du chantier, l'entreprise MASCITTI NINO SA va terminer le tronçon OMBX et travailler en parallèle sur l'abattage de peupliers et l'évacuation d'un embâcle conséquent au niveau du tronçon de l'ADERMAS (OMBY). En effet au vu du volume de l'embâcle, l'ADERMAS ne peut intervenir pour l'évacuer.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Une carte des travaux a été envoyée aux mairies concernées pour affichage et information aux riverains. Il est d'ailleurs rappelé qu'une servitude doit être respectée pour le bon déroulement des travaux conformément à la déclaration d'intérêt général.
- En cours de chantier, l'entreprise informera dans la mesure du possible les riverains, de son passage au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour compléter l'information faite par les communes.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Le marché passé avec l'entreprise MASCITTI NINO SA comporte une clause économique pour que 10% des travaux soient réalisés par une entreprise d'insertion. L'association d'insertion qui réalisera les 10% de travaux est l'ADERMAS.
- L'association d'insertion n'ayant pas de pelle, les arbres les plus gros ou dangereux seront laissés en place et marqués jusqu'au passage de l'entreprise MASCITTI NINO SA qui s'occupera d'abattre ces sujets. Il est donc normal que tout le travail ne soit pas toujours terminé suite au passage de l'association d'insertion.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Jean-Michel MACHU – Président du Syndicat 03.23.56.43.75
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA 06.12.43.28.43
 - M. Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74

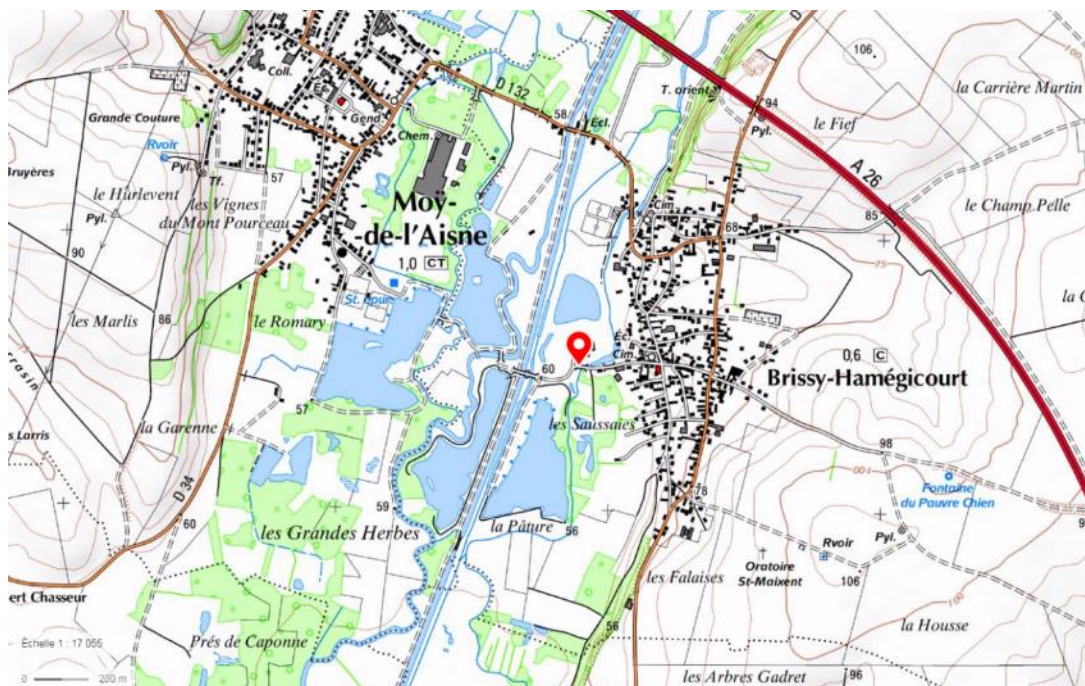
FINANCEMENT

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de :



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine et dernière réunion de chantier est prévue le **mercredi 6 décembre 2017 à 09 H 30**, sur le parking de l'étang communal de Brissy-Hamégicourt.



Le service technique,